



DEPOSER PLAINTE EN DIFFAMATION / ACCUSATION NON FONDÉE

Par **onet**, le **31/10/2012** à **04:42**

Bonjour,

je me suis fait accusé dans une grande surface d'avoir fait des photos sous les jupes des femmes. En fait j'étais dans la cafétaria à lire un journal et j'ai photographié un article de ce journal. ce qui ma bouleversé a savoir meme choqué médicalement puisque je suis suivi par traitement et que maintenant je n'ai plus confiance dans un magasin et me sent épié et surveillé par tout le monde.

j'avais assuré à l'employée que je n'ai pas fait ça et qu'elle pouvait voir le contenu de mon portable, mais refus.elle a également refusé d'appeler la police pour contrôler. je lui ai dit à plusieurs reprises si elle se rendait compte de ce que je lui disais . Personne n'a appelé de médecin sur ma demande me sentant si mal ; les gens disaient que j'étais choqué. J'ai appelé la police afin de me renseigner et rien de concluant. Je me suis senti abandonné devant une telle accusation gratuite. Le policier m'a dit que je n'ai pas été agressé je lui ai répondu si verbalement. j'ai pu voir le directeur mais je reste aussi méfiant de ce qui pourra arriver de nouveau; vu sa fierté d'avoir pincé une personne récemment pour ce genre de méfait et divulgué sur presse. Ils n'ont pas pris le nom du ou des "témoins" mais moi je reste avec cette accusation gratuite. Dites moi comment déposer plainte pour diffamation , quelle diffamation et contre qui . Et sur le côté médical .. merci de votre compréhension. On se sent si seul dans ces moments.

Par **janus2fr**, le **31/10/2012** à **06:47**

Bonjour,

Vous ne dites pas quelle suite a été donnée à ces accusations. Le magasin a-t-il déposé plainte contre vous ?

Par **onet**, le **31/10/2012** à **11:37**

bonjour et merci de m'avoir répondu

Non le magasin n'a pas déposé plainte à mon égard.

Mon entrevue avec le directeur est restée courtoise, mais je suis profondément choqué et après avoir fait une nouvelle visite du magasin pour des achats je ne me sent plus à l'aise et

très méfiant de tout le monde . je ne peut accepter que le magasin ai pris acte sur les dires d'une personne , puisque apparemment selon la serveuse c'était une cliente que je ne connais pas puisqu'elle me l'a décrite. Ne connaissant pas son nom ils l'on cherché dans le magasin sans résultat. Je ne comprend d'ailleurs pas ce que le magasin a à se substituer à la police ou un organisme assermenté surtout avec une si mauvaise formation. je les considère incompetent. par contre il faut se poser la question si ça ne deviens pas un moyen publicitaire en se faisant remarqué dans la presse pour leur chasse à l'"homme". peut- etre bientôt un nouveau service de grande surface. pour moi ça reste une agression verbale puisque pas du tout réfléchi à l'ampleur de l'accusation . (il es vrai que meme tuer n'a plus de valeur dans la société. je veut etre reconnu et protégé. EXCUSEZ ma longueur il faut vider le coeur. merci pour la suite

Par **janus2fr**, le **31/10/2012 à 12:13**

[citation]Non le magasin n'a pas déposé plainte à mon égard. [/citation]

J'avoue avoir du mal à comprendre alors ce qu'il s'est passé...

Une employée vous a, à tort, suspecté d'un fait (une erreur, ça arrive). Elle a appelé le responsable avec lequel vous vous êtes expliqué et cela a clos l'incident. C'est ça ou il y a autre chose ?

Car si c'est juste ça, je ne vois pas trop matière à plainte, il y a eu une erreur puis l'erreur a été corrigée.

Vous ne pouvez ni parler de dénonciation calomnieuse puisqu'il n'y a pas eu plainte de la part du magasin, ni de diffamation publique puisque c'est juste une erreur vite corrigée et que l'intention n'était pas de vous nuire, mais que la personne vous soupçonnant était de bonne foi.

Par **onet**, le **10/11/2012 à 13:23**

Je comprends votre décision, d'autant plus que je ne vous ais pas expliqué suffisamment en détail la situation.

Une cliente s'est plaint à l'employée du bar après mon départ(alors quelle aurais déjas dû s'adresser à moi quand elle à cru que je la ou les photographais alors que attablé, mon portable bien en évidence je faisais un cliché d'un article du journal. Dans le magasin j'ai été abordé par une responsable de "sécurité" en affirmant quelle avait eut des plaintes (remontée par l'employée du bar) de plusieurs clientes, comme quoi je faisais des photos sous les jupes des femmes. Tellement j'ai été surpris et choqué par cette accusation que je lui ais assuré que je ne faisais pas celà et je lui proposais de voir le cliché du journal. Ce qui m'a mis hors de moi c'est quelle a refusé de le voir en me faisant passer pour un coupable et non plus un supposé. d'autant plus qu'elle s'est mise à me ricaner au nez comme si c'était un malin plaisir d'outrepasser sa profession. Elle a refusé de faire venir la police , j'ai insisté, et je n'arretais pas de lui dire si elle se rendait compte de ce quelle avançais gratuitement. Son comportement n'était pas professionnel ni humain. Elle m'a abandonné et je me suis dirigé vers le caisse centrale pour pouvoir rencontrer le directeur, mais en vain il était absent. Mes problèmes de santé se sont réveillés et j'étais en état de choc visible et n'aspirais qu'a voir un medecin qui m'a été refusé. J'ai donc tel à la police qui n'a guère voulu s'en occupé. Ce qui m'ai tant voulu déposer une plainte contre la dame de sécurité en particulier c'est son

comportement qui lui n'a rien à voir avec une erreur et meme si celà était elle aurai au moins dû me faire des excuses qui aurais pu classer plus rapidement l'affaire et me faire moins de mal. Ceci est une agression: faire du mal à quelqu'un volontairement en rigolant n'est pas non plus une erreur. L'erreur a été plus reconnue par le directeur que j'ai pus au bout de 2h rencontré. Il a bien dit que ce n'étais pas fondé et m'a fait ses excuses sur ma demande. Mon état physique était tel qu'il fallait que je m'assoive et ils m'ont donné de l'eau .

Mes problèmes de santé on suivi j'usqu'ici puisque mon médecin a du modifier mes traitements. J'aurais voulu déposer une plainte au civil contre cette femme de sécurité. Bon votre réponse m'a fait réfléchir, et je n'ai rien fait et ne ferais rien, en sachant qu'il m'es très difficile maintenant d'aller dans une grande surface tellement je me sent mal et peur de tout à l'affu d'une mauvaise nouvelle. C'est trop facile de s'arreter à une erreur si elle n'est pas technique puisque la ça arrive à tout le monde mais c'est la manière à l'annoncer : pourquoi pas prendre un lance pierre ou un pistolet et s'expliquer après? Quand c'est le magasin qui se fait volé ou dégradé la ça vas vite et tout est mis en place pour montrer que des professionnels sont la pour ça.après avoir fait ma propre enquete j'ai pu contacté des clientes qui étaient présentes et leur ai demandé si elles m'avait vu faire une photo si osée , elles m'on répondu ; "en tout les cas pas de nous puisque nous avons toutes de pantalons" c'est le mot pour rire puisqu'il ne restait plus qu'une femme qui aurai pu se plaindre et dont je ne lui en veut pas puisque tout le monde n'est pas parfait.

Ceci dit : Je vous remercie JANUS2 de votre dévouement et encore toutes mes excuses pour ce baratin qui a du vous prendre du temps.